

La Fraternelle obtient le trophée régional de la pêche durable d'Occitanie



La Fraternelle obtient le trophée régional de la pêche durable d'Occitanie

La fin d'année 2019 s'est terminée en apothéose pour l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Mirande. En effet, elle s'est distinguée lors de la remise des trophées le 12 décembre 2019, à Montpellier, par l'Association Régionale Pêche Occitanie (ARPO). Celle-ci récompense les sociétés de pêche qui sont actives, non seulement dans le cadre de la pratique de la pêche de loisir avec son esprit de convivialité et ses valeurs vertueuses concernant la faune piscicole, mais aussi dans le cadre de la protection des milieux aquatiques et le maintien de la biodiversité.

La Fraternelle de Mirande a été remerciée pour ses efforts concernant l'entretien du nouveau parcours de pêche au bord de la Baïse en amont du lac favorable à l'organisation de championnat de pêche au coup et aussi pour ses efforts pour animer les campagnes lors de ses lâchers à grande échelle de truites sur plusieurs cours d'eau comme la Petite Baïse, la Baïse, la Baïsole, l'Osse et le Sousson. Au printemps, la Fraternelle organise un parcours arc en ciel dans un lac privé à Saint Médard où tous les spécialistes de la truite se rassemblent avec enthousiasme, chaque week-end, de février jusqu'en avril. Chaque année, ce sont plus de 350 cartes journalières qui sont vendues pour ce poisson. La Fraternelle soigne également son public de jeunes pêcheurs âgés de moins de 16 ans. Ils ont la possibilité de participer aux ateliers plein Nature, le mercredi après-midi, pour pratiquer leur passion. Ils peuvent également concourir au concours fédéral jeune qui se tiendra le 25 mai, à Simorre.

Le domaine halieutique de la Fraternelle s'étend de Barran à Saint Ost et elle rassemble plus de 450 adhérents à la carte de pêche. Cette dernière est en vente pour 2020 sur le site Internet ou auprès du bureau de tabac presse Laran place d'Astarac, à Mirande ou auprès de l'Office du Tourisme, à Mirande. Cette année, il existe même la possibilité de mensualiser le montant de la carte de pêche jusqu'au 15 janvier.

Les dates importantes pour 2020 :

- Assemblée générale le samedi 25 janvier, à 18 h salle Pétanque (à côté de Ludina)
- Ouverture du parcours arc en ciel à Saint-Médard du 22 février au 19 avril
- Concours qualificatif le 17 mai
- Concours fédéral, à Mirande, le 14 juin
- Concours critérium du Gers le 14 juillet
- Concours à l'américaine le 4 ou 11 octobre

Du nouveau du côté de l'aquaculture : depuis deux ans déjà, Géraud Laval s'est installé sur le site d'Idrac-Respailles avec trois bassins où il produit de la crevette d'eau douce l'été quand l'eau dépasse 15 ° et de la truite arc en ciel d'octobre à avril. Pour la première fois cette année, la pêche de truite spécimen de plus d'un kilogramme sera possible à partir de février 2020. N'hésitez pas à le contacter.

David Vaugon